



**IV- DETAIL PAR CATEGORIES DES REVENUS IMPOSABLES****A- REVENUS ENCAISSES EN ALGERIE****Cadre réservé au service****1) BENEFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX**Activité exercéeAdresse du lieu d'exercice de l'activité

Vous : .....

.....

Conjoint : .....

.....

Enfants à charge : .....

.....

en DA

	Vous (1)	Conjoint (2)	Enfants à charge (3)
Bénéfice imposable .....	.....	.....	.....
Bénéfice exonéré.....	.....	.....	.....
Déficit de l'exercice .....	.....	.....	.....
<b>Total des bénéfices imposables (1+2+3) (*) .....</b>			
<b>(total à reporter à la <u>partie VI, point 2.a</u>) de la récapitulation)</b>			

(\*) En cas d'imposition commune, mentionner les bénéfices perçus par le conjoint et les enfants à charge.

- Le déficit n'est pas pris en compte pour le calcul des revenus imposables.

NB : Si vous disposez de plusieurs activités, joindre un état sur papier libre, faisant ressortir distinctement les revenus réalisés au titre de chaque activité, suivant le même modèle.

**2) BENEFICES DES PROFESSIONS NON COMMERCIALES**Profession exercéeAdresse du lieu d'exercice de la profession

Vous : .....

.....

Conjoint : .....

.....

Enfants à charge : .....

.....

en DA

	Vous (1)	Conjoint (2)	Enfants à charge (3)
Bénéfice imposable ....	.....	.....	.....
Bénéfice exonéré .....	.....	.....	.....
Déficit de l'exercice ....	.....	.....	.....
<b>Total des bénéfices imposables (1+2+3) (*) .....</b>			
<b>(total à reporter à la <u>partie VI, point 2.b</u>) de la récapitulation)</b>			

(\*) En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge.

- Le déficit n'est pas pris en compte pour le calcul des revenus imposables

NB : Si vous disposez de plusieurs professions, joindre un état sur papier libre, faisant ressortir distinctement les revenus réalisés au titre de chaque profession, suivant le même modèle.

**3) REVENUS AGRICOLES**

Adresse de l'exploitation : .....

.....

en DA

	Vous (1)	Conjoint (2)	Enfants à charge (3)
<b>Revenu imposable.....</b>	.....	.....	.....
<b>Revenu exonéré .....</b>	.....	.....	.....
<b>Total des revenus (1+2+3)(*)</b>			.....
(à reporter à la <b>partie VI point 2.c</b> ) de la récapitulation)			

(\*) En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge.

NB : Si vous disposez de plusieurs exploitations, joindre un état sur papier libre, faisant ressortir distinctement les revenus réalisés au titre de chaque exploitation, suivant le même modèle.

**4) REVENUS FONCIERS PROVENANT DES PROPRIETES BATIES ET NON BATIES LOUEES**

Adresse du bien loué : .....

.....

.....

**4-1. Revenus fonciers ayant donné lieu à une imposition libératoire (revenus n'intégrant pas la base imposable)**

en DA

	Vous (1)	Conjoint (2)	Enfants à charge (3)
	.....	.....	.....
<b>Total des revenus (1+2+3)(*)</b>			.....
(à reporter à la <b>partie VI point 1.a</b> ) de la récapitulation)			

**4-2. Revenus fonciers ayant donné lieu à une imposition provisoire (Revenus intégrant la base imposable)**

en DA

	Vous (1)	Conjoint (2)	Enfants à charge (3)
	.....	.....	.....
<b>Total des revenus bruts (1+2+3)(*)</b>			.....
(à reporter à la <b>partie VI point 2.d</b> ) de la récapitulation)			
<b>Abattement de 25% (pour la location à usage d'habitation)</b>			.....
<b>Revenu imposable</b>			.....

(\*) En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge.

NB : - Les revenus tirés de la location d'un établissement commercial ou industriel muni du mobilier ou du matériel nécessaire à son exploitation doivent être déclarés à la catégorie des BIC.

- Si vous disposez de plusieurs biens loués, joindre un état sur papier libre, faisant ressortir distinctement les revenus réalisés au titre de chaque bien loué, suivant le même modèle.

**5) REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS**

**5-1. Revenus donnant lieu à une imposition libératoire**

- a) Produits des valeurs mobilières, actions, parts de fondateurs, obligations, titres rente .....
- b) Tantièmes et jetons de présence (sauf lorsqu'ils présentent le caractère de salaires au point de vue fiscal) .....
- c) Parts des sociétés à responsabilité limitée .....
- d) Parts d'intérêts dans les sociétés de personnes ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux .....
- e) Produits des titres anonymes ou au porteur .....
- f) Fraction des intérêts inférieure ou égale à 50 000 DA, produits par les sommes inscrites sur les livrets ou comptes d'épargne des particuliers .....

**Montant brut en DA**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Total des revenus n'intégrant pas la base imposable**  
(Total Net à reporter à la partie VI, point 1.c) de la récapitulation)

.....

**5-2. Revenus donnant lieu à un crédit d'impôt**

- a) Revenus des créances, dépôts et cautionnement.....
- b) Fraction des intérêts supérieure à 50 000 DA, produits par les sommes inscrites sur les livrets ou comptes d'épargne des particuliers .....

**(Art 104 du CIDTA)**

**TOTAL des revenus intégrant la base imposable**  
(Total Net à reporter à la partie VI, point 2.e) de la récapitulation)

**Montant brut en DA**

.....

.....

.....

**NB : En cas d'imposition commune, inclure les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charges. Un état sur papier libre, reprenant distinctement les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge, doit être joint à la présente déclaration, suivant le même modèle.**

**6) TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RENTES VIAGERES**

**Professions exercées**

**Noms et adresses des employeurs**

Vous : .....

.....

Conjoint : .....

.....

Enfants à charge : .....

.....

en DA

**- Revenus perçus en espèces (Montant brut)**

	Vous (1)	Conjoint (2)	Enfants à charge (3)
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

**- Avantages en nature (Montant brut) .....**

**Total des revenus imposables (1+2+3) (\*)** .....

**(total à reporter à la partie VI, point 2.f) de la récapitulation)**

(\*) En cas d'imposition commune, mentionner les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge.

**7) PLUS-VALUES DE CESSION A TITRE ONEREUX DES IMMEUBLES BATIS OU NON BATIS ET DES DROITS REELS IMMOBILIERS, AINSI QUE CELLES RESULTANT DE LA CESSION D' ACTIONS, DE PARTS SOCIALES OU DE TITRES ASSIMILES**

Cadre réservé au service

**7-1. Plus-values de cession à titre onereux des immeubles bâtis ou non bâtis et des droits réels immobiliers**

en DA

Montant brut des PVC	.....
Montant net (après application de l'abattement)	.....

**7-2. Plus-values de cession d'actions, de parts sociales ou de titres assimilés**

en DA

Montant net des PVC	.....
---------------------	-------

**B- REVENUS ENCAISSES HORS D'ALGERIE, directement ou indirectement**

(joindre un état indiquant le montant des revenus par catégorie en suivant l'ordre des paragraphes précédents)

Designation	Montant en DA
<b>REVENUS ENCAISSES HORS D'ALGERIE</b>	
<b>Total à reporter à la partie VI point 2.g) de la récapitulation</b>	.....

NB : En cas d'imposition commune, inclure les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charges. Un état sur papier libre, reprenant distinctement les revenus perçus par le conjoint et les enfants à charge, doit être joint à la présente déclaration, suivant le même modèle.

**V- CHARGES A DEDUIRE SUR LE REVENU GLOBAL (Art 85 du CIDTA)**

**1- INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES CONTRACTEES AU TITRE DE L'ACQUISITION OU DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS, A LA CHARGE DU CONTRIBUABLE (\*)**

en DA

Organisme ou personne en bénéficiant	Date et nature des contrats	Intérêts payés à l'exclusion des annuités de remboursement
	<b>Total des déductions (à reporter à la partie VI point 3.a) de la récapitulation)</b>	.....

(\*) A l'exception de ceux qui ont donné lieu à déduction au niveau de l'une des catégories de revenus, prévues dans les cadres précédents.

**2- AUTRES DEDUCTIONS AUTORISEES PAR LA LOI**  
( A l'exception des charges déduites des revenus catégoriels)

**Cadre réservé au service**

- Pensions alimentaires .....
  - Police d'assurance contractée par le propriétaire bailleur .....
  - Cotisations d'assurances vieillesse et d'assurances versées à titre personnel.....
  - Montant de la marge bénéficiaire convenue d'avance dans le cadre d'un contrat « Mourabaha » contracté pour l'acquisition d'un logement, à la charge du contribuable .....
- TOTAL** .....
- ( Total à reporter à la **partie VI point 3.b)** de la récapitulation)

Montant en DA
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**VI- RECAPITULATION DES REVENUS ET DES CHARGES**

- 1- Revenus n'intégrant pas la base imposable :**
- 1.a) Revenus fonciers soumis à une imposition .....
  - 1.b) Plus-values de cession à titre onéreux.....
  - 1.c) Revenus des capitaux mobiliers soumis à une imposition libératoire .....

Montant en DA
.....
.....
.....

- 2- Revenus intégrant la base imposable :**
- 2.a) Bénéfices industriels et commerciaux .....
  - 2.b) Bénéfices des professions non commerciales .....
  - 2.c) Revenus agricoles : .....
  - 2.d) Revenus fonciers soumis à une imposition provisoire.....
  - 2.e) Revenus des capitaux mobiliers ayant donné lieu à un crédit d'impôt.....
  - 2.f) Traitements, salaires, pensions et rentes viagères : .....
  - 2.g) Revenus encaissés hors d'Algérie, directement ou indirectement .....
- Total des revenus intégrant la base imposable** .....

Montant en DA
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**3- Charges déductibles :**

- 3.a) Intérêts des emprunts et de l'acquisition ou de la .....
- 3.b) Déductions .....

Montant en DA
.....
.....
.....

des dettes contractées au titre de la construction de logements ... autorisées .....

**Total des charges** .....

**REVENU NET GLOBAL**

(Total des revenus imposables - Total des charges déductibles)

.....

**Abattement de 10% applicable aux contribuables ayant opté pour une imposition commune (Art 6 du CIDTA)**

.....

**REVENU NET GLOBAL IMPOSABLE**

.....

A ....., Le .....  
Signature du contribuable

A ..... Le .....  
Cachet et signature du responsable  
du service concerné

**VOLET RELATIF AUX CREDITS D'IMPOTS**

<input type="checkbox"/>	<b>1- BENEFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX (BIC)</b>	
	BENEFICES REALISES <sup>(1)</sup>	MONTANTS DU CREDIT D'IMPOT <sup>(1)</sup>
<input type="checkbox"/>	<b>2- BENEFICES DES PROFESSIONS NON COMMERCIALES (BNC)</b>	
	BENEFICES REALISES <sup>(1)</sup>	MONTANTS DU CREDIT D'IMPOT <sup>(1)</sup>
<input type="checkbox"/>	<b>3- REVENUS AGRICOLES</b>	
	REVENUS REALISES <sup>(1)</sup>	MONTANTS DU CREDIT D'IMPOT <sup>(1)</sup>
<input type="checkbox"/>	<b>4- REVENUS FONCIERS (Loyers bruts annuels excédant le seuil fixé à l'article 104 du CIDTA)</b>	
	REVENUS REALISES <sup>(1)</sup>	MONTANTS DU CREDIT D'IMPOT <sup>(1)</sup>
<input type="checkbox"/>	<b>5- REVENUS CAPITAUX MOBILIERS (RCM) <sup>(2)</sup></b>	
	REVENUS REALISES <sup>(1)</sup>	MONTANTS DU CREDIT D'IMPOT <sup>(1)</sup>
<input type="checkbox"/>	<b>6- TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RENTES VIAGERES <sup>(2)</sup></b>	
	REVENUS REALISES <sup>(1)</sup>	MONTANTS DU CREDIT D'IMPOT <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Si vous disposez de plusieurs revenus, au titre de cette catégorie, joindre un état sur papier libre, faisant ressortir distinctement, les revenus réalisés, les crédits d'impôts et les références de la quittance, suivant le même modèle.

<sup>(2)</sup> Reprendre uniquement les revenus ayant donné lieu à un crédit d'impôt.

**Important :** Il y a lieu de joindre à la présente déclaration, copies des quittances ou pièces justificatives des paiements constitutifs de crédits d'impôts.